

Le Conseil municipal ...

...s'est réuni en séance publique lundi 31 août 2015 à 19h00. Tous les conseillers étaient présents sauf Thierry Fallet (absent) et Valérie Van Gysel (excusée).

« **L'affaire Adamo** » figurait à l'ordre du jour de cette séance de rentrée. Le riverain de la rue de Clairefontaine a fait appel de la décision du tribunal administratif le déboutant dans le litige qui l'oppose à la mairie odonienne. Stéphane Adamo a été, en outre, condamné à verser 1 500€ à la commune de La Chapelle Monthodon.

« *Nous voilà encore dans la galère* » a déclaré la maire. « *Je ne sais vraiment pas quoi faire. Il y a eu une mauvaise donne dès le départ. Il aurait fallu une bonne discussion. Il y a eu un manque de dialogue. Au début, c'était vraiment lui qui était visé. Je vais le convoquer en mairie avec les adjoints pour savoir ce qu'il veut vraiment* » a poursuivi Jacqueline Picart.

Pont rue de Chézy : le service patrimoine de la 4CB fait savoir qu'aucune subvention ne sera versée. « *Les travaux ne sont pas assez importants* ».

Sortie parking communal : la pose d'un miroir est demandée par les membres du Club du 3^{ème} âge. « *Pour les voitures qui descendent de la rue de Clairefontaine* » a précisé la maire. « *Et si on supprimait l'angle du mur de clôture du bâtiment communal au 7 rue de Clairefontaine ?* » a proposé Eric Mérat. « *Les grilles de clôture sont prêtes à tomber !* » a-t-il ajouté. La commission Travaux se réunira après les vendanges.

Idées : « *J'ai reçu des propositions* » a annoncé la maire.

- création d'aires de pique-nique, jeux pour les enfants et terrain de pétanque,
- installation d'un distributeur de pain,
- soutien scolaire pour les enfants (langues étrangères),
- mise en place d'un toboggan, d'une balançoire et construction d'une piscine enterrée. Cette idée est émise par des enfants de la commune.
- Plantation d'arbres, notamment fruitiers, à la Sainte Catherine avec les enfants. « *Son projet (celui de l'odonienne Catherine Tambrun) est très bien* » a déclaré la maire.
- création d'un petit festival de littérature (manifestation littéraire et échanges des cultures).

Carrefour Monthodon :



« *C'est la Communauté de communes qui va faire les travaux* » a indiqué la maire.

Pont de Chézy : réfection en octobre a annoncé la maire.

Regroupement de communes : une rencontre entre les conseillers municipaux des communes de Baulne-en-Brie, Celles-les-Condé, La Chapelle Monthodon et Saint-Agnan aura lieu en mairie le 7 septembre 2015 à 19h30 a indiqué la maire. « *C'est un projet pour élaborer la chose* » a précisé Jacqueline Picart.

Horaires des réunions publiques du Conseil municipal : Eric Mérat a demandé que les réunions ne soient plus programmées comme actuellement à 19h00 mais plus tard dans la soirée. Cet horaire n'étant pas compatible avec celui de la séance de sport programmée par l'association « Odon'Attitude ».

La séance a été levée à 20h45.

Le Conseil municipal s'est à nouveau réuni en séance publique mardi 22 septembre 2015 à 20h00. Tous les conseillers étaient présents sauf Thierry Fallet (absent) et Olivier Picart (excusé). Louison Tanet a été nommé secrétaire de séance.

Noël de la commune : Samedi 19 décembre 2015. Un évènement animé par Michel Douay a indiqué Jacqueline Picart.

Bois à couper : « *On m'a signalé du bois à couper dans les chemins* » a annoncé la maire. « *La commune n'a pas de bois* » a complété Jean-Yves Roulot, premier adjoint. L'alerteur de bois à couper est invité à indiquer les endroits précis.

Débardage de bois route de Le Breuil : « *Je me suis faite jetée ! Je n'ai pas beaucoup d'aide de la 4CB. C'est un peu l'anarchie* » a lancé Jacqueline Picart.



Des arrêtés, une circulaire interministérielle et le Code Général des Collectivités Territoriales encadrent d'une part, la signalisation routière temporaire d'un chantier de débardage forestier sur une voie ouverte à la circulation et d'autre part, les souillures et dégâts occasionnés sur la voie publique...

Stérilisation des chats errants odoniens : une convention est passée avec l'association « 30 millions d'amis ». « *Ça ne coûte rien à la commune et c'est reproductible chaque année* » a précisé la maire. L'association prend en charge tous les frais : stérilisation et pose d'une puce d'identification.

Regroupements de communes : la date de dépôt d'un projet de création d'une commune nouvelle est fixée au 15 octobre 2015 par le Préfet de l'Aisne. « *Ça va trop vite ! Il n'y a pas assez de temps de réflexion* », « *J'attends de voir ce qu'il va se passer autour* », « *Je ne suis pas pour y aller volontairement* », « *Je serai pour, mais...* », « *Il faut attendre !* », « *Il faut voir comment ça se construit. C'est trop court pour le 15 octobre* » : telles ont été les principales remarques faites par les élus odoniens sur « *le sujet qui fâche* » comme l'a souligné Jacqueline Picart.

La séance a été levée à 22h25.



Le bon plan !

La seconde édition du festival « Champagne et Vous » se déroulera du samedi 24 octobre au dimanche 25 octobre 2015.

Elle aura lieu sur le site du Château médiéval de Château-Thierry. Durant ces journées festives, vous découvrirez 2 villages vigneron sous chapiteaux, des ateliers de démonstration des techniques utilisées en Champagne, un bar à Champagne panoramique, des métiers de bouche, l'incontournable offre touristique régionale, un espace permettant la découverte du classement de la Champagne au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Vous pourrez également effectuer une balade inoubliable dans la belle vallée de la Marne à bord d'une voiture de collection. Alors, les 24 et 25 octobre : Champagnez-vous !



Odon' Attitude a fait son AG



La première Assemblée Générale de l'Association Sportive **Odon' Attitude** s'est déroulée fin août. 19 personnes se sont retrouvées salle communale. La trésorerie de l'association odonienne est saine. Une subvention de 300€ a été versée par la commune de La Chapelle Monthodon. Elle servira à l'achat de matériel spécifique : altères, ballons et élastiques. Les randonnées sont toujours au programme de la saison à venir. Il est demandé de s'inscrire impérativement lors d'une sortie afin que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions. Les tarifs « Randonnées » ne changent pas : 2€ pour les adhérents et 4€ pour les non adhérents. Participation gratuite pour les

enfants de moins de 12 ans. A propos des enfants, l'association cogite sur une activité spécifique pour ces derniers.

Dates et horaires des cours pour la saison 2015-2016 :

Jusqu'à fin juin 2016 :

- Lundi de 19h30 à 20h30 : renforcement musculaire
- Jeudi de 19h30 à 20h00 : cardio STEP puis de 20h00 à 21h00 : renforcement musculaire.

Tarifs 2015-2016 :

- Adhésion : 15€.
- Pratique d'1 activité : 90€ (1/2 h de cardio STEP offerte),
- Pratique de 2 activités : 150€.

La présentation d'un certificat médical est obligatoire. A défaut, une décharge sera demandée.

Odon'Attitude : Tél 09 53 49 93 11.

« C'est gonflé ! »



Des déchets ont été jetés dans le ru du Rosset longeant le chemin de la Cressonnière : cartons d'emballage de meubles de salle de bain, laine de verre, casque de moto, jardinières... « *C'est gonflé !* » s'est exclamé un élu odonien lors du dernier Conseil municipal. Il n'y avait sans doute plus de place le long de la route menant vers Igny Comblizy... Interpellé sur ce geste d'incivilité, l'ONEMA* indique qu'un dépôt de plainte contre X d'une autorité (gendarmerie, mairie...) « *ne servirait qu'à engorger les Parquets et serait classé sans suite* ». Il faut uniquement constater les dégâts puis enlever les débris si toutefois ces derniers se trouvent sur le domaine public. Le secteur départemental de l'ONEMA viendra faire un tour sur la commune. Ce n'est pas pour tout de suite. Le SD02 comprend 4 agents et un chef de service chargés de surveiller 4 000 km de cours d'eau. Au fait, les déchets viennent d'être retirés par la mairie.

*Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

Respect !

4 odoniens ont effectué les 750m à la nage, 20km à vélo et 5 km de course à pied du 20^{ème} Triathlon de l'Omois. Derrière leur chef de file Jean-Louis Picart -celui-ci se classe 75^{ème} en catégorie Senior Homme- Elise Sarazin (Senior Femme), François Tanet (Vétéran Homme) et Lisa Tanet (Senior Femme) terminent quant à eux respectivement 281^{ème}, 297^{ème} et 306^{ème} sur 338 concurrents classés.